

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2014

Absent : néant

Secrétaire : Emilie BONNIER

L'an 2014, le 28 mars à 20h 30, les membres du Conseil Municipal de Luriecq proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie, conformément aux articles L 121-10 et L 122-5 du Code des Communes.

Etaient présents : Cédric BONHOMME, Emilie BONNIER, Pierre CREPINGE, Isabelle DELORME, Bernadette EL ASRI, Mireille LAINEZ, Sylvain LEVET, Alain LIMOUSIN, Christine MAGAUD, Bernard ORIOL, Nathalie PANAZZA, Didier POMMIER, Pierre PONTVIANNE, Isabelle TISSOT, Jean-Louis VRAY.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LIMOUSIN Alain, Maire, qui, après appel nominal, a donné lecture du procès verbal des élections et a déclaré installer les nouveaux conseillers dans leur fonction.

M. PONTVIANNE Pierre, doyen des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.
Mme BONNIER Emilie a été choisi pour secrétaire.

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire : le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Votants : 15	Suffrages exprimés : 15	Majorité absolue : 8
Ont obtenu :	Alain LIMOUSIN : 14 voix	Didier POMMIER : 1 voix

M. LIMOUSIN Alain a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Après avoir remercié les conseillers de leur choix, il a invité les conseillers à délibérer sur le nombre d'Adjoints à élire : le Maire propose l'élection de 4 Adjoints.

Après délibération, par vote à bulletins secrets, il est décidé d'élire 4 Adjoints.

L'élection des adjoints se fait au scrutin de liste : une liste d'adjoints est poposée :

Didier POMMIER : 1° Adjoint

Mireille LAINEZ : 2° Adjoint

Christine MAGAUD : 3° Adjoint

Pierre CREPINGE : 4° Adjoint

Election de la liste de 4 adjoints :

Votants : 15	Suffrages exprimés : 15	Majorité absolue : 8
--------------	-------------------------	----------------------

La liste ci-dessus a obtenu 15 voix : **les 4 adjoints ont été élus** au premier tour de scrutin.

Indemnités des Elus :

Le Maire rappelle aux conseillers que le Maire et les Adjoints bénéficient d'une indemnité pour frais. Il invite les conseillers à définir le montant de ces indemnités, sachant qu'un montant maximum est fixé par décret pour le Maire et pour chaque Adjoint.

Après vote à bulletins secrets, il est décidé à l'unanimité:

-le Maire percevra 85% de l'indemnité maximum, soit environ 1389€ brut par mois

-chaque Adjoint percevra 75% de l'indemnité maximum, soit environ 470€ brut par mois.

Désignation des représentants à différentes structures :

- SIEL : Pierre PONTVIANNE, délégué
Alain LIMOUSIN, suppléant
- CCAS
Bernadette EL ASRI

Isabelle TISSOT
Mireille LAINEZ
Christine MAGAUD
Isabelle DELORME

- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Citre à la Mare :

Alain LIMOUSIN
Didier POMMIER
Christine MAGAUD
Pierre CREPINGE
Sylvain LEVET
Bernard ORIOL

(à noter que le SIDECEM doit se réunir le 14 avril prochain)

- Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Pierre PONTVIANNE
Didier POMMIER
Christine MAGAUD

Suppléants : Pierre CREPINGE
Bernadette EL ASRI
Cédric BONHOMME

- Commission des Impôts Directs

Titulaires : Pierre PONTVIANNE
Isabelle TISSOT
Bernard ORIOL
Didier POMMIER
Pierre CREPINGE
.....

Suppléants : Emilie BONNIER
Mireille LAINEZ
.....
.....
.....

Cette liste sera à compléter après avoir sollicité certaines autres personnes extérieures au conseil qui acceptent de faire partie de cette commission (le Maire doit s'en charger).

Désignation des commissions de travail internes au conseil

Commission Personnel : Le maire, les 4 Adjointes, B. El Asri, C.Bonhomme, N.Panazza, E.Bonnier, I.Tissot.

Commission Ecole : E.Bonnier, S.Levet, N.Badel, M.Lainez, I.Tissot.

Commission Urbanisme (PLU) : P.Crepinge, C.Magaud, C.Bonhomme, P.Pontvianne, D.Pommier, M.Lainez

Commission Voirie-Bâtiments-Matériel-Cimetière : tous les conseillers sauf J.L.Vray et I.Tissot

Commission Communication : M.Lainez, I.Tissot, N.Panazza, B.El Asri, J.L.Vray, S.Levet

Commission Loisirs-Sports-Vie associative : I.Delorme, M.Lainez, C.Magaud, P.Crépinge, C.Bonhomme, J.L.Vray, B.Oriol, N.Panazza

Le Maire informe les conseillers que le Comité d'Animation n'est pas dissous et qu'un nouveau bureau vient d'être constitué : à noter que la marche organisée au profit des trisomiques est programmée pour le dimanche 4 mai prochain.

Commission Finances : C.Magaud, N.Panazza, P.Crepinge, P.Pontvianne, E.Bonnier, B.Oriol. Une première réunion de préparation interne est fixée au mercredi 9 avril à 20h30 en Mairie, celle avec le Percepteur le vendredi après-midi 18 avril.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 25 avril 2013 à 20h30 (avec pour ordre du jour, entre autre, le vote des Budgets Primitifs).